SERRAVAL INFO n°8 - Septembre 2003

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL

2 04.50.27.50.09 **4** 04.50.27.54.21

E-mail: dparent@serraval.mairies74.org

ECOLE

Bienvenue à Monsieur MAROT Frédérik, le nouveau directeur de l'école. Cette année, nous avons acheté des

Cette année, nous avons acheté des tables, chaises et un tableau pour un coût s'élevant à 737,98 €.

	Serraval	Le
		Bouchet
Ecole de Serraval	38	22
Petite section (3 ans)	4	3
Moyenne section (4 ans)	8	5
Grande section (5 ans)	6	4
CP	10	4
CE1	10	6
Ecole du Bouchet	18	7
CE2	6	2
CM1	5	4
CM2	7	1
Total	85 élèves	

ECLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public a été complété par la mise en place de 4 nouveaux lampadaires :

- 1 à la Travais, entrée du village,
- 1 à la Sauffaz, sortie du village en direction de l'Hermite,
- 1 au Marais Ouest vers la ferme du GAEC de l'Aiguille,
- 1 à l'accès de la déchetterie, en bordure de la voie départementale n°12.

Montant des travaux environ 8.000 €.



USAGE ET LOCATION DES SALLES

Toute demande de location pour la salle des fêtes ou de prêt pour les 2 salles de cathéchisme doit être faite auprès du secrétariat de la Mairie.

Il est rappelé que la location de la salle des fêtes est réservée aux habitants et aux associations communales.

Le prix de la location est de 107 € pour un repas privé et de 183 € pour un repas dansant.

La caution est de 228 € et 31 € pour le nettoyage.

A chaque réservation, la caution doit être versée et il faut fournir une attestation de responsabilité civile.

REPAS DES AINES

Cette année, le rassemblement des aînés aura lieu le 19 octobre 2003, à l'Hôtel de la



Tournette, chez Annie et Roby. Toutes les personnes de plus de 65 ans n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de se faire connaître en contactant le secrétariat.

Petit souci pour vous déplacer: téléphonez à la Mairie et nos secrétaires seront ravies de vous proposer les services du C.C.A.S. pour venir vous chercher.

BON ANNIVERSAIRE

Bon Anniversaire à Marie-Louise VEYRAT-PENNEY qui vient de fêter ses 100 ans le 18 septembre 2003. Nous lui souhaitons encore beaucoup de paisibles années.



SKATE-PARK

Nous avons constaté des dégradations diverses dans le parc de skate au Pont du Var (barrières cassées, tags, jet de pierres sur la toiture de l'abri bus situé à proximité). Nous faisons appel au civisme de chacun pour que le bien d'autrui soit respecté.



D'autre part, nous rappelons que les engins motorisés sont interdits dans l'enceinte de ce parc.

MISSION LOCALE

La Mission Locales Jeunes du Bassin Annécien accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Pour accéder à ses services, veuillez contacter la Mission Locale Jeunes au 04.50.51.39.22 qui vous informera du lieu de permanence le plus proche de votre domicile.

Adresse: 23, avenue de Loverchy B.P. 98 74003 ANNECY cedex

TELEPHONE PORTABLE



opérationnelle depuis fin août. Pour l'instant, seul le réseau S.F.R. couvre la Commune.

CHAPITEAU

Afin d'organiser des fêtes ou cérémonies dans de bonnes conditions de sécurité, la Commune a fait l'acquisition d'un chapiteau de 60 m² pour un coût s'élevant à 3.097,64 €.

Très apprécié lors de notre fête au village, nous tenons par la même occasion à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette journée. Ce chapiteau pourra être loué à titre privé ou associatif, suite à l'accord du Conseil Municipal.

Le montant de la location est de 190 €, la caution (sans encaissement) est de 450 €. Il est obligatoire de prendre une assurance.

BOIS

Une coupe de bois sur les parcelles 23 et 33 d'un volume de 217 m3 a été vendue à la

scierie DUPONT
d'Entremont pour un
montant de 6.000 €.
Quelques lots de chablis
sont actuellement en
vente. Vous pouvez



consulter les panneaux d'affichages habituels ou vous renseigner en Mairie.

Une deuxième coupe sera mise en vente à l'automne: parcelles 20 et 21 pour un volume de 524 m3 (avec écorces).

Une dizaine de lots de coupes affouagères ont été attribuées.

PRAZ D'ZEURES

La Commune a fait l'acquisition de l'alpage de Praz D'Zeures qui comprend une chèvrerie, une salle de fabrication et un gîte d'alpage sur 90 hectares. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre plus global de la politique de conservation des espaces agropastoraux menée par les Collectivités Régionales et Départementales. Les détails de l'opération seront présentés dans le prochain bulletin communal.

EAU

Depuis le Serraval info spécial sécheresse du 11 août 2003, les quelques pluies du début et de la fin septembre n'ont eu aucune influence sur le débit des sources. Les responsables communaux des réseaux d'eau suivent régulièrement l'évolution de la situation. Nous ne manquerons pas de vous informer sur la situation en cas d'aggravation.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La loi sur l'eau du 12 janvier 1992 oblige les Communes à mettre en place un dispositif de contrôle des installations d'assainissement autonomes. Pour Serraval, la date de la mise en place du dispositif sera le 1er janvier 2004. Le Cabinet d'étude NICOT d'Annecy avec lequel la Commune a signé une convention, est chargé d'effectuer les contrôles. Vous recevrez prochainement des informations et un questionnaire à retourner à ce cabinet.